



**HAL**  
open science

**”Alors que nous on s’acharne à dire que c’est un système” : enjeux militants de la construction d’un locuteur collectif en AG anarchiste**

Manon Him-Aquilli

► **To cite this version:**

Manon Him-Aquilli. ”Alors que nous on s’acharne à dire que c’est un système” : enjeux militants de la construction d’un locuteur collectif en AG anarchiste. Mots: les langages du politique, 2020, 122, pp.93-110. 10.4000/mots.26250 . halshs-03542454

**HAL Id: halshs-03542454**

**<https://shs.hal.science/halshs-03542454>**

Submitted on 25 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« ALORS QUE *NOUS* ON S'ACHARNE À DIRE QUE C'EST UN SYSTÈME » :  
ENJEUX MILITANTS DE LA CONSTRUCTION D'UN LOCUTEUR  
COLLECTIF EN AG ANARCHISTE

[Manon Him-Aquilli](#)

E.N.S. Editions | « *Mots. Les langages du politique* »

2020/1 n° 122 | pages 93 à 110

ISSN 0243-6450

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-mots-2020-1-page-93.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour E.N.S. Editions.

© E.N.S. Editions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## « Alors que *nous* on s'acharne à dire que c'est un système » : enjeux militants de la construction d'un locuteur collectif en AG anarchiste

*“While we keep on saying that it's a system”: creating a collective speaker in an anarchist meeting*

*«Cuándo nos encarnizamos en decir que es un sistema»: los retos militantes de la construcción de un locutor colectivo en una AG anarquista*

**Manon Him-Aquilli**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/26250>

DOI : 10.4000/mots.26250

ISSN : 1960-6001

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 12 mars 2020

Pagination : 93-110

ISBN : 979-10-362-0235-3

ISSN : 0243-6450

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

### Référence électronique

Manon Him-Aquilli, « « Alors que *nous* on s'acharne à dire que c'est un système » : enjeux militants de la construction d'un locuteur collectif en AG anarchiste », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 122 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 26 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/mots/26250> ; DOI : 10.4000/mots.26250

---

## « Alors que *nous* on s'acharne à dire que c'est un système » : enjeux militants de la construction d'un locuteur collectif en AG anarchiste

En faisant dialoguer la sociologie des mouvements sociaux (Mathieu, 2012) et les théories de l'argumentation en interaction (Plantin, 1996 ; Jacquin, 2011), cet article analyse les enjeux militants attachés à la construction d'un *locuteur collectif*, c'est-à-dire d'un « nous » qui se livre à des activités de production de discours, lors d'une assemblée générale (désormais AG) organisée principalement par des militants anarchistes. Plus précisément, il s'agit d'étudier à partir d'un échange entre trois locutrices au sujet de la violence policière, d'une part, la représentation, dans le discours, de groupes de locuteurs caractérisés sur la base de leur positionnement discursif et, d'autre part, les effets de ces représentations discursives sur la situation de parole (l'AG elle-même) et sur les rapports de place entre les locuteurs prenant part à l'échange. Ainsi, « le permanent problème du mouvement anarchiste français et international » (Maitron, 1992 [1975], p. 55) est travaillé ici à partir d'une double problématique : 1) celle de l'émergence d'un « nous » en AG, déictique qui « a pour premier effet d'ouvrir, toutes portes battantes, le problème aussi bien historique que philosophique des identités collectives » (Macé, 2017a, p. 467) et 2) celle de la circulation des discours au sein de l'espace des mouvements sociaux en général et du mouvement anarchiste en particulier.

Dans une première partie, je présente, en soulignant leur dimension discursive, les différentes tensions et contradictions qui traversent l'évènement de parole de l'AG, telle qu'elle prend aujourd'hui place au sein des mouvements anarchistes/autonomes français. Après avoir présenté, dans une deuxième partie, le terrain de l'enquête et le corpus soumis à l'analyse, j'étudie, dans une troisième partie, la constitution en enjeu militant de la construction d'un locuteur collectif : que peuvent et que doivent dire ces « nous » qui émergent en AG et au nom de qui parlent-ils ? Enfin, dans une dernière partie, j'opère une montée en généralité quant aux caractéristiques des AG organisées par le mouvement anarchiste, dont la définition est toujours susceptible d'être mise à l'épreuve.

## Anarchisme et assemblée

### Politique préfigurative et assemblées d'égaux

Le mouvement anarchiste se définit historiquement par le double rejet de la domination économique qu'est le capitalisme et des dominations politiques que sont l'État et les partis politiques<sup>1</sup>. Il affirme ainsi un principe de politique préfigurative, au nom duquel on se doit, en tant que militant anarchiste, de mettre en place *ici et maintenant* ce que serait une société anarchiste, c'est-à-dire dépourvue de rapports de domination et d'oppression (Gordon, 2008, p. 21 ; Ibáñez, 2017, p. 31). Pour cela, les anarchistes préconisent une organisation locale et réticulaire, un fonctionnement en communes et en coopératives, c'est-à-dire en entités politiques et économiques s'autogouvernant et respectant les libertés individuelles (Dupuis-Déri, 2016).

Autrement dit, le mouvement anarchiste revendique, dès sa naissance en tant que mouvement politique historiquement situable, la mise en place d'une démocratie directe à échelle variable (quartier, commune, atelier, etc.), sans représentants ni porte-paroles élus, et prenant des décisions au consensus, c'est-à-dire sans vote, ce qui implique de mettre en place des discussions collectives, généralement au cours d'assemblées (Graeber, 2014)<sup>2</sup>. Il s'agit donc, au cours de ces assemblées, de construire une communauté d'égaux certes, mais toujours composée d'individus libres de décider pour eux-mêmes (autonomes). De ce fait, ces assemblées se trouvent confrontées dans leur principe même à un premier problème, celui de l'articulation entre individu et collectif.

### L'assemblée, évènement de parole politiquement ambigu pour le mouvement anarchiste

Cependant, il faut attendre les années 1960 et 1970 pour que l'AG s'institutionnalise comme évènement de parole dans les répertoires d'action militants<sup>3</sup>

1. C'est sur cette base que l'anarchisme s'oppose au communisme dès 1872 : d'accord sur les buts de la révolution (la fin de l'exploitation capitaliste), marxistes et anarchistes ne le sont plus quant aux moyens pour y parvenir (Maitron, 1992 [1975], t. II, p. 147). Alors que les premiers préconisent une organisation sous forme de parti de masse centralisé et une participation au champ politique afin d'accéder, dans un premier temps, « aux commandes de l'État » pour, ensuite, mettre en place un communisme sans État, les seconds refusent de dissocier moyens et fins.
2. En cela, le mouvement anarchiste inspire et soutient toutes les formes d'organisation sociale expérimentant l'autonomie politique, comme c'est le cas aujourd'hui au Chiapas (Baschet, 2014), au Rojava (Gerber, 2017) ou dans les différentes ZAD (Pruvost, 2017). Il s'agit également de penser les sociétés humaines sans État et fonctionnant par délibération comme des sociétés anarchistes (Clastres, 1974 ; Graeber, 2014). Notons néanmoins que toutes les tendances du mouvement ne se reconnaissent pas dans cette définition de l'anarchisme, certaines critiquant vivement les assemblées générales (Him-Aquilli, 2020).
3. Se posent ici la question délicate de l'institutionnalisation d'une pratique discursive (Mellet,

(Le Mazier, 2015, p. 104 ; Him-Aquilli, 2018a, p. 100). Elle s'impose alors comme ressource organisationnelle pour le mouvement anarchiste et pour l'ensemble du mouvement social, c'est-à-dire comme « *moyen de mobiliser pour l'action* » (Fillieule, 2008, p. 2). Dans ce cadre, l'AG est *un lieu ouvert* à toutes celles et ceux désirant s'organiser politiquement pour une cause particulière, comme *un moyen de recruter* de nouveaux militants afin d'accroître la contestation ou encore comme *une occasion de discussion* entre les diverses unités contestataires engagées dans une mobilisation sociale précise.

Mais parce que le mouvement anarchiste, mettant un point d'honneur à ne pas dissocier moyens et fins, ne se structure pas de manière centralisée, l'AG est également pour lui un événement de parole public privilégié pour exister en tant que tel. L'AG s'impose alors aussi pour les anarchistes comme *un mode d'existence du mouvement anarchiste*, comme le lieu dans lequel se construit et se diffuse le discours anarchiste à propos de X ainsi que la manière anarchiste de militer. De ce fait, ces assemblées se trouvent confrontées à un second problème, celui d'être toujours politiquement ambiguës, à cheval sur l'espace de la cause (dont le mouvement anarchiste n'est qu'un constituant) et l'espace du mouvement anarchiste lui-même.

## Le mouvement anarchiste au sein de l'espace des mouvements sociaux

À ces premières contradictions, qui font de ces assemblées des événements de parole particulièrement instables, s'ajoutent les tensions inhérentes à l'espace des mouvements sociaux dont ce mouvement politique est partie prenante. Lilian Mathieu définit cet espace comme un « domaine de pratique et de sens particulier au sein duquel les multiples phénomènes contestataires occupent des positions différenciées et sont unis par des rapports d'interdépendance divers et évolutifs » (Mathieu, 2012, p. 25). Cette approche, inspirée de la sociologie bourdieusienne, permet de travailler les mouvements sociaux dans leur triple dimension :

structurelle (la place de la contestation au sein d'un monde social différencié), pratique (la protestation s'accomplit dans des activités spécifiques réalisées en situation et qui supposent leur maîtrise minimale par les agents) et cognitive (la protestation réfère à des catégories de perception et s'exprime dans un ordre de discours particulier). (*Ibid.*, p. 10)

---

Sitri, 2010) et celle de la diffusion des répertoires contestataires, car, comme le remarque Julie Le Mazier, « [s]i des acteurs parviennent à donner le même sens et le même nom à des pratiques collectives, c'est qu'ils ne sont ni les premiers ni les seuls à les mettre en œuvre, c'est qu'elles préexistent, qu'elles sont déjà en partie apprises, déjà connues et familières » (Le Mazier, 2015, p. 105). Toute quête d'origine étant vaine, seules les « transformations incrémentales de pratiques déjà présentes » et leurs diverses dénominations peuvent faire l'objet d'une recherche historique.

La dimension structurelle insiste sur la concurrence et l'évaluation mutuelle à laquelle se livrent les différentes unités contestataires occupant l'espace des mouvements sociaux, phénomène produisant de puissants effets de positionnements par les discours. En effet, les militants, lorsqu'ils sont en situation d'argumenter, comme c'est parfois le cas en AG, « thématisent et hiérarchisent de façon inédite des arguments puisés dans des stocks de *topoi* qui leur pré-existent » (Rennes, 2011, p. 153) et qui sont donc chargés d'une mémoire politique permettant de situer celui qui parle. Les dimensions pratiques et cognitives, quant à elles, soulignent l'importance de la socialisation militante en tant qu'incorporation progressive de manières d'être et de faire, mais aussi de dire et d'interpréter. Ces deux dernières dimensions rappellent alors l'inégale distribution, parmi les participants, des compétences militantes, notamment discursives, qui sont valorisées (Mathieu, 2012, p. 110), c'est-à-dire des savoir-faire, savoir-être et savoir-dire spécifiques à l'activité militante, ici anarchiste. Ces asymétries entre les militants compliquent encore davantage la mise en place de l'égalité promue par le mouvement.

## Présentation du terrain et du corpus

### La mobilisation contre la violence policière de 2014

Dans le cadre d'une thèse portant sur la recherche de l'horizontalité dans les AG anarchistes/autonomes (Him-Aquilli, 2018a ; 2018b), j'ai procédé à une ethnographie de quatre ans (2012-2016), au cours de laquelle j'ai participé à de nombreuses mobilisations sociales en œuvrant avec les acteurs du mouvement anarchiste/autonome. En 2014, Rémi Fraisse, écologiste militant contre la construction d'un barrage, est tué par des gardes mobiles sur la ZAD de Sivens (Tarn). Cet évènement suscite une mobilisation contre les violences policières, en particulier à Toulouse, Rennes et Paris.

À Paris, les deux premières AG, organisées par des anarchistes proches de l'écologie radicale, réunissent plus de deux cents militants d'horizons divers (par exemple du Nouveau parti anticapitaliste ou de France Nature Environnement) et sont tumultueuses : le constat d'une alliance impossible entre ces différentes unités contestataires s'impose à tous. Mais si ces militants non anarchistes cessent rapidement de participer à ces rencontres hebdomadaires que sont les AG, d'autres au contraire les rejoignent peu à peu. C'est le cas de militants associatifs engagés contre la brutalité et l'impunité policières dans les quartiers populaires, notamment ceux des collectifs « Stop le contrôle au faciès » et « Urgence notre police assassine », avec lesquels il s'agit dès lors de tisser des liens. Bien que privilégiant des stratégies legalistes, ces militants associatifs, en tant que victimes systémiques de la répression policière

(Rigouste, 2012), constituent, pour les anarchistes, des alliés respectables dans le cadre de cette mobilisation. En cela, on peut dire qu'à Paris, l'AG Rémi Fraisse, en tant qu'organisation de mouvement social, est une coalition : entre anarchistes (se revendiquant prioritairement ou non de l'écologie), majoritaires, et militants associatifs venus des quartiers populaires.

## La séquence soumise à analyse

L'AG enregistrée et transcrite s'est tenue au début du mois de décembre 2014, dans une salle polyvalente de la région parisienne, haut lieu du milieu militant parisien. Elle a duré deux heures onze et réuni en tout une quarantaine de participants (au bout d'une heure de rencontre, nous étions 40 personnes – 22 femmes et 18 hommes).

L'étude développée ci-dessous porte sur un échange entre trois locutrices : Noémie et Leslie et, dans une moindre mesure, Magalie. Il débute avec le tour de parole n° 141 de Noémie et se clôt avec le tour de parole n° 163 de Leslie (la transcription compte en tout 450 tours de parole)<sup>4</sup>. Cet échange prend place, séquentiellement, durant l'activité langagière catégorisée comme « bilan », qui constitue généralement le premier point de l'ordre du jour, et au cours de laquelle les participants sont invités par l'« animateur » à raconter les actions politiques et/ou les rencontres militantes qui se sont déroulées depuis l'AG précédente.

Leslie, âgée d'une trentaine d'années, est une véritable figure du milieu. Elle est notamment connue pour sa radicalité et la constance de son engagement militant depuis de nombreuses années au sein de différents collectifs. C'est elle qui, ce soir-là, a ouvert l'AG, se posant de fait comme animatrice. Tout au long de la rencontre, elle prendra régulièrement la parole dans le but de réguler les interventions. À cet égard, on peut dire que Leslie, parce qu'elle est structurellement dominante dans l'espace social du mouvement anarchiste, jouit d'une autorité certaine. Magalie, quant à elle, est âgée d'une cinquantaine d'années. Militante de longue date, elle est également bien connue du milieu. Noémie, enfin, semble plus jeune que Leslie. Je ne l'ai jamais vue avant cette AG et elle ne semble pas non plus connue, à cette époque, des autres participants. Elle a un fort accent toulousain et prend de nombreuses fois la parole tout au long de l'AG (34 tours de parole en tout), se montrant impatiente vis-à-vis du déroulement de l'AG (tour de parole 71) et du calendrier militant (tour de parole 200). En outre, ses interventions suscitent à plusieurs reprises de la gêne ou des remarques de la part des militants anarchistes (en plus du tour de parole 141, aux tours de parole 249, 331, 333, 336, 342 et 355).

L'échange analysé ci-dessous, bien que bref, est donc significatif à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il s'inscrit dans une série d'autres échanges du

4. Je renvoie à l'intégralité de la transcription de cette AG en annexe de Him-Aquilli, 2018a.



même type ayant eu lieu au cours de cette AG particulière, entre Noémie et des anarchistes. Il fait en outre écho à d'autres échanges similaires entre militants novices et expérimentés que j'ai pu observer ou que l'on m'a racontés tout au long de l'enquête. Enfin, il permet d'observer comment travaillent, en AG, les contradictions propres au mouvement anarchiste et les tensions inhérentes à l'espace des mouvements sociaux en général sur cette question de l'organisation collective.

## Locuteurs collectifs et circulation des discours en AG

### Discours de l'individualisation des cas vs discours systématisant la violence policière

L'échange s'ouvre donc avec une intervention de Noémie. À ce moment de la rencontre, cette dernière a déjà évoqué l'état de la mobilisation sociale à Toulouse et à Nantes, les ZAD et la grève de la faim du militant anarchiste grec emprisonné Giannis Michailidis (tour de parole 107), se construisant une image de militante anarchiste plutôt qu'associative. Elle prend ici la parole pour demander des précisions concernant un évènement qui, selon elle, pourrait intéresser la mobilisation sociale en cours : une condamnation d'agents de la brigade anticriminalité (BAC) pour des propos racistes. Après un long silence de plus de onze secondes, Noémie reprend son tour de parole par le récit d'une discussion qu'elle a eue avec des gendarmes, récit qui se transforme finalement en commentaire général à propos de l'institution policière : « ceux qui sont susceptibles de de dériver/ ils les connaissent ».

141 NOE : et<sup>5</sup> donc le procès de de baqueux qui a qui a abouti/ a priori y en a qui ont réussi à avoir à être inculpés/ j` sais pas vous avez des nouvelles de détaillées de ça// (.) c'est passé y a pas longtemps (.) où y a eu des po- policiers incriminés justement sur le fait qu'ils avaient euh préféré j`crois des insultes racistes ou:: (.) parce que ça c'est quand même des bons exemples quoi c'est quand même:: des exemples euh: très concrets quoi c'est plus de l'utopie on va dire (6.5) que ce genre de bons exemples là entre guillemets faut s'en servir quoi// (.) parce que si NOUS on relaye pas ce genre de choses (1.2) ben ils disent mais non regardez:: enfin ils se l'approprient::: (1.2) seulement EUX// (11.3) mais bon a priori la dernière fois on avait discuté avec euh:: avec des crs au commissariat quand ils avaient fait leur action là:: contre les état généraux/ et y a des crs qui ont parlé/ enfin des GENDARMES pardon qui ont parlé avec ceux qui attendaient dehors<sup>6</sup>/ et euh:: ben ils étaient assez frais parce

5. J'utilise les conventions de notation ICOR, disponibles à l'adresse suivante : [http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013\\_Conv\\_ICOR\\_250313.pdf](http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf) (consulté le 15/11/2019).
6. Il s'agit là d'une scène militante ordinaire : des militants viennent soutenir d'autres militants arrêtés devant le commissariat où ils se trouvent. Souvent, des policiers font barrage entre les militants réunis devant le commissariat et l'entrée de celui-ci et il arrive alors que militants et policiers commencent à discuter ensemble.

que donc y avait un gendarme qui venait d'arriver/ et il avait fait la faculté d'histoire/ donc en fait il était un peu différent il a commencé à parler donc d'autres ont parlé et entre eux les gendarmes si tu veux le- ceux qui sont susceptibles de de dériver/ ils les connaissent\ en fait ils savent tout tous QUI a:: cette tendance violente\ (.) ils savent DEJA en fait\ c'est ça qui:: (2.5) qui fait mal aussi\ (.) y a pas d'avertissements alors que tout le monde voilà dans leur dans leur milice sait déjà TOUT quoi (2.1)

Au regard de ses propos précédents, cette intervention de Noémie semble doublement contradictoire<sup>7</sup>. D'une part, son énoncé contredit son énonciation, puisque ce qui semblait être une anarchiste se met, en se félicitant d'une condamnation judiciaire et en reprenant à son compte des propos tenus par un gendarme, à produire un discours dissonant par rapport aux positionnements anarchistes. D'autre part, son discours génère lui-même des effets de positionnement contradictoires : alors qu'elle paraissait adopter un point de vue anarchiste sur la mobilisation en évoquant les ZAD et Giannis Michailidis, elle adopte désormais un point de vue non seulement légaliste mais surtout psychologisant sur les cas de violences policières. Son intervention est donc bien hétérodoxe, non pas tant au regard des solutions légalistes qu'elle propose (puisque les militants associatifs le font sans être recadrés), mais parce qu'elle apparaît comme difficilement situable, par son discours, au sein de l'espace des mouvements sociaux.

C'est sans doute la raison pour laquelle Leslie prend ensuite la parole pour tenter de clarifier le positionnement discursif de Noémie, en le catégorisant d'abord, en le reformulant ensuite au discours direct et en l'inscrivant enfin en opposition à un autre positionnement :

142 LES : oui m- du coup ça revient à individualiser des CAS et dire que la violence c'est c'est c- PAR rapport à ce que tu dis hein/ dis-moi si si j'ai pas bien compris mais:: dire ah y a des cas de policiers qui sont un peu plus violents que les autres et c'est eux qui tuent/ alors que nous on:: S'Acharne à dire justement que:: c'est (.) un systEME/ et que c'est::

Par la locution « X revient à Y », où Y est un verbe à l'infinitif, Leslie construit un rapport d'équivalence entre les dires de Noémie (via l'anaphorique « ça ») et une pratique discursive (« individualiser des cas ») « cibl[e] dans sa virtualité » (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 580). Puis, dans sa reformulation au discours direct, Leslie se met en scène énonciativement en train de tenir des propos *semblables* à ceux que vient d'énoncer Noémie. Elle fait donc plus que catégoriser un positionnement discursif (affirmer X = « individualiser des cas »), elle se livre à la production d'un énoncé-type relevant d'un discours précis à propos de l'institution policière, ce qui lui permet « de représenter à la fois le discours tenu par le Proposant (grâce à l'écho intertextuel entretenu avec les

7. Merci à Chloé Gaboriaux d'avoir attiré mon attention sur ce point.

propos tenus précédemment) et un discours en circulation, plus ou moins partagé et saillant, qu'il s'agit de débusquer» (Jacquin, 2011, p. 99).

## Deux usages du « nous »

Le « nous » de Noémie, qu'elle emploie dans la première partie de son intervention, est inclusif : « si NOUS on relaye pas ce genre de choses (1.2) ben ils disent mais non regardez:: enfin ils se l'approprient:: (1.2) seulement EUX// ». Il réfère à « Moi, Noémie + Vous tous » et se constitue face à un « ils », un « eux, les policiers », posés comme adversaires absents, communs et fédérateurs<sup>8</sup>. Ce premier « nous » commence à mettre au travail l'ambiguïté constitutive de l'AG : « nous ici présents mais en tant que quoi » ? Vu le cotexte, ce « nous » semble référer aux individus présents en tant qu'ils sont investis dans la mobilisation collective en cours, dès lors posés comme lutte contre *l'impunité policière*, puisque dans ce cadre en effet une documentation concernant les cas de condamnation judiciaire de policiers est tout à fait raisonnable. En ce sens, Noémie s'aligne sur les revendications des associations et construit l'AG en tant qu'AG ouverte sur l'espace de la cause. Mais elle poursuit son intervention en reprenant à son compte le discours d'un gendarme particularisant les cas de violence policière. Ce faisant, non seulement elle continue de tenir des propos contradictoires (elle adopte le point de vue de ceux qu'elle a construits plus tôt comme adversaires communs), mais elle reproduit surtout le discours contre lequel se battent précisément les militants anarchistes (ainsi que les militants associatifs d'ailleurs), celui de « l'individualisation des cas », jugé par ceux-ci dépolitisant.

Leslie, dans sa réaction quasi immédiate, construit alors un nouveau locuteur collectif, sur la base d'une tout autre opposition que celui de Noémie. Après avoir pointé le discours de son interlocutrice comme « discours de l'individualisation des cas de violence policière », elle termine son intervention en rappelant l'existence d'un contre-discours, porté quant à lui par un « nous » exclusif : « alors que nous on:: S'Acharne à dire justement que:: c'est (.) un SYSTEME/ ». En mobilisant l'élément adversatif « alors que », qui « marque la discordance, l'incompatibilité de deux faits que l'on rapproche » (Guimier, 2000, p. 79), Leslie construit une frontière entre deux groupes de locuteurs dont l'un au moins est présent à l'AG<sup>9</sup>, et en conflit. D'un côté se trouve son interlocutrice et de l'autre un « nous » référant à « moi, Leslie + eux ». Tandis que l'oppo-

8. Ces deux pronoms se répondent d'ailleurs dans leur forme forte, le premier présentant une construction clivée à gauche (« NOUS on ») et le second à droite (« ils [...] EUX »), extractions toutes deux prononcées dans un volume plus fort. Ces deux procédés accentuent l'opposition entre les deux groupes de locuteurs que sont les militants d'un côté et les policiers de l'autre.
9. Cet effet de présence est également impliqué par le caractère « instructionnel » des déictiques, « qui invitent le récepteur à aller chercher le référent dans le contexte immédiat de production, et à le faire presque directement, *i.e.* sans médiation par le contenu "descriptif" ou conceptuel de l'unité » (Jacquin, 2017, p. 9).

sition, construite par Noémie dans la première partie de son intervention, permettait à un ensemble large de locuteurs-militants de se constituer face à un même adversaire politique, celle de Leslie divise les locuteurs-militants présents à l'AG sur la base d'une incompatibilité en termes de positionnements discursifs, et rejette de fait Noémie hors du groupe dans lequel elle s'inclut avec d'autres. Finalement, Leslie fait remarquer à Noémie qu'elle vient, dans la seconde partie de son intervention, de reprendre à son compte le discours de l'adversaire auquel il s'agit justement de s'opposer collectivement, ici même, lors de cette AG. Ainsi, plutôt que de donner des « raisons de croire » et de proposer un véritable contre-discours dans le cadre d'un échange argumentatif (Plantin, 1996), Leslie se livre à une opération de positionnement : elle ne cherche pas à convaincre son interlocutrice en justifiant les raisons de son désaccord, mais elle circonscrit plutôt deux discours antagonistes, dont l'un n'aurait potentiellement pas sa place en AG.

## (Dé)légitimation des locuteurs collectifs

Louis Guespin parle de « coup de force langagier » à propos du « nous » inclusif, car celui-ci permet « d'associer le destinataire à l'origine énonciative » (Guespin, 1985, p. 53), association qui ne peut que contraindre « le destinataire à accepter cette identification des points de vue » (*loc. cit.*). En effet,

avec [le nous inclusif], le coup de force langagier est rendu possible par le fait que cet effet en retour n'existe pas : je ne puis pronominaliser mon désir de refuser cette complicité énonciative que le partenaire m'a imposée ; ou j'accepte ce nous, avec les implications discursives et référentielles qui peuvent en découler, ou je formule phrastiquement, et non pas pronominalement, mon refus : « Toi peut-être, mais pas moi », « moi peut-être, mais pas toi ». (*Loc. cit.*)

Dans cet échange, le « nous » inclusif de Noémie impose en effet une « complicité énonciative » à ses interlocuteurs, et Leslie réagit à ce « coup de force langagier » en mobilisant ce même déictique, dans sa version exclusive, qui plus est introduit par un élément adversatif.

L. Guespin rappelle à quel point

*nous* fournit une grille de lecture : lorsqu'il renonce au *je* pour s'associer à d'autres, dans le recours au *nous*, le locuteur marque implicitement quels traits de sa personnalité sociale, ou du procès d'interaction, sont mis en œuvre. Bien sûr, cette grille de lecture n'est pas évidente, déterminée qu'elle est à la fois par la convention sociale et par les intentions, illusions, manœuvres et prétentions du sujet. Toutefois, il faut alors, si l'énoncé doit avoir sens, que le prédicat [ici *s'acharner à dire que c'est un système*] soit compatible avec le *je* émetteur et avec un autre, ce qui aide l'analyste à lire l'opération de conscience menée par l'énonciateur dans la mise en langage de son individualité sous l'angle d'un trait de sa personnalité sociale. (*Ibid.*, p. 45-46)

Les effets produits par le « nous » exclusif de Leslie sont d'autant donc plus puissants qu'ils nécessitent un raisonnement interprétatif subtil : avec qui, défini comment, s'associe-t-elle dans son acharnement à dire ? Et ce faisant, quel « trait de sa personnalité sociale » construit-elle ? Et avec quelles conséquences pragmatiques ?

Selon L. Guespin, il est d'usage de distinguer trois valeurs dénotatives du « nous » :

- Nous 1 = je + je
- Nous 2 = je + toi/vous (nous inclusif)
- Nous 3 = je + ils/eux (nous exclusif)

Ce qui m'intéresse dans ces trois valeurs, c'est l'ambiguïté du rapport entre les « nous 1 » et « nous 3 » repérée par L. Guespin. « Nous 3 » produit d'une part des effets d'irréfutabilité vis-à-vis du statut des personnes délocutées (ils/eux), « car il est difficile de refuser à quelqu'un le droit de constituer un ensemble qu'il ne nomme pas, qu'il se contente de pronominaliser (nous 3) » (*ibid.*, p. 53). Cette nature paradigmatique (et non substantive) de la catégorisation laisse grande ouverte l'interprétation de la valeur du groupe de locuteurs ainsi constitué : moi + *quels autres* et *définis comment* ? D'autre part, « nous 1 [je + je] est en quelque sorte toujours un "abus de langage" : en fait, une seule personne parle, sauf récitation (prière, formule rituelle...), et la mention d'un second énonciateur *n'est que figure de rhétorique* » (*ibid.*, p. 52, souligné par moi), si bien que « nous 1 n'est qu'une apparence, que la réalité énonciative est nous 3 : non mandaté, le je qui dit nous en prétendant engager un ou des coénonciateurs produit un acte de langage illégitime ; mandaté, il introduit la non-personne comme coénonciateur, on est donc en nous 3 » (*loc. cit.*).

Il résulte de ces considérations que ce qui reste énonciativement flou est non seulement la détermination des participants délocutés (qui, ici présent, et en tant que quoi ?), ces autres auxquels Leslie s'associe dans son procès de « s'acharner à dire que c'est un système », mais aussi la légitimité de Leslie en tant que créatrice d'un tel groupe. Mais le fait que Leslie soit ce soir-là animatrice de l'AG ainsi que sa position structurellement dominante dans l'espace social des mouvements anarchistes/autonomes fournissent des indices suffisants à ceux et celles qui sont capables de les reconnaître pour préciser ces flous constitutifs de l'usage du « nous »<sup>10</sup> : Leslie se présente bien comme étant *tacitement mandatée* pour représenter l'ensemble des locuteurs présents se définissant comme anarchistes (soit la majorité des participants), voire l'en-

10. Le fait que Magalie prenne part, comme nous le verrons dans la section suivante, à la discussion afin d'appuyer le discours systématisant la violence policière, formant dès lors une équipe avec Leslie, renforce également l'existence de ce « nous » en l'incarnant : elles sont au moins deux locutrices anarchistes, physiquement présentes au sein de l'AG, à posséder les ressources langagières et militantes suffisantes pour réagir publiquement contre la stratégie legaliste et contre le discours de l'individualisation des cas de violence policière, auquel est opposé le discours systématisant la violence policière.

semble composé des anarchistes *et* des militants associatifs (soit la quasi-totalité des participants), ces derniers dénonçant également une violence policière systémique. Leslie se sent pour ainsi dire légitime à pluraliser son « je » : ici, « “Nous” ne signifie pas : tous ceux qui sont comme moi, mais : tous ceux qui pourront être le “je” de ce “nous”, l’endosser, le reprendre à leur compte, tous ceux qui pourront parler au nom de “nous” : tous ceux que noue une cause » (Macé, 2017b, p. 480).

La frontière construite par Leslie entre ces deux locuteurs collectifs antagonistes (porteurs du discours de l’individualisation des cas vs porteurs du discours les systématisant) est donc bien créatrice d’un rapport de force, voire de domination : en effet, si ce « nous » utilisé par Leslie réfère aux anarchistes, voire aux anarchistes et aux militants associatifs, alors l’élément « toi » se retrouve bien seul et rejeté dans une altérité qui devra dès lors se définir. La question tacite, et publique, que pose alors Leslie à Noémie est la suivante : qui es-tu et que fais-tu ici, toi qui tiens le discours de l’individualisation des cas, et n’es donc ni anarchiste, ni militante associative ? Cette opération est donc violente symboliquement puisque productrice d’exclusion et de minorisation, et peut être interprétée comme un acte humiliant effectué par Leslie envers Noémie, cette dernière étant alors, et dans un même mouvement, sommée de clarifier son positionnement politique et rejetée dans un « *out group* ».

## Suite et fin de l’échange

Dans la suite de l’échange, Noémie développe ce qui était latent dans sa première intervention : pour elle, « la politique ça doit passer par des lois ». Puis une autre locutrice expérimentée, Magalie, prend la parole. Celle-ci reprend, pour le détailler, le discours systématisant la violence policière et explique pourquoi, selon elle, la stratégie legaliste est vaine (formations des policiers, méthodes, industrie de l’armement, justice de classe, etc.). C’est donc Magalie qui, en explicitant ce qui était laissé tacite dans l’intervention de Leslie, donne des « raisons de croire autrement ».

Le rythme des échanges s’accélère, Magalie et Noémie argumentant et contre-argumentant dans une véritable conversation à bâtons rompus pendant quelques tours de parole. Leslie tente une première fois de clore l’échange (« eh/ excusez-moi // [...] dans cette assemblée j’imagine que on est plusieurs à avoir des avis différents là qui sont en train de se d’s’exprimer/ »), mais elle se fait rabrouer par Noémie (« j’sais pas si on peut pas parler de fond »). La conversation entre Noémie et Magalie se poursuit donc encore pendant quelques instants avant que Leslie reprenne de nouveau la parole :

163 LES : donc là du coup j`voudrais parler/ sans dire que:: (.) c’est c’est bien qu’on débattenne et qu’on discute et qu’on parle de fond t’as raison\ euh moi par contre euh:: `fin j`parle d- `fin j`sais pas si:: là- p`t-être que on pourrait décider l’assemblée

justement qu'est-ce qu'on décide de de PORter collectivement (.) parce que:: moi j` suis pas sûre d'avoir envie de porter heu (1.1) de d`mander des des nouvelles LOIS à l'état de:: voilà j` comprends les gens qui sont dans cette démarche-là et:: j`les jugerai pas et euh j'ai pas envie de: `fin en aparté j`pourrai en parler avec eux en discuter là j`sais pas si:: j'ai envie que:: `fin moi p- c'est mon avis personnel mais qu'on (.) essayer d`se convaincre ou quoi voilà mais est-ce que on pourrait pas justement décider même pour la suite voilà mais qu'est-ce qu'on porte qu'est-ce qu'on:: c'est quoi le consensus de l'assemblée-là qu'est-ce qu'on décide de porter vers quoi on veut aller// parce que j`pense qu'on est un certain nombre à:: justement pas êtr- pas suivre ce que tu dis y a un autr- y a un certain nombre de personnes qui sont plutôt justement de cet avis du coup euh (.) `fin juste que:: on trouve une méthode de discussion parce que sinon j`pense qu'on:: on va pas :: on va pas arriver à:: enfin trouver un accord (.) `fin j`sais pas c`que vous en pensez::

Leslie se retrouve alors dans une situation paradoxale : celle de redéfinir l'AG en cours comme mode d'existence du mouvement anarchiste, ce qui nécessite de procéder à une valorisation différentielle des discours qui s'y tiennent, tout en restant fidèle à l'idéal anarchiste qu'incarne l'assemblée d'égaux, ce qui nécessite de prendre pareillement en compte l'avis de chacun. Cette contradiction est saisissable d'une part dans la grande ambivalence de ses prises en charge énonciatives et, d'autre part, dans le schéma argumentatif de son intervention, qui constitue une véritable injonction paradoxale, que l'on pourrait résumer ainsi : *vous qui n'êtes pas d'accord, faites émerger un consensus sans débattre.*

En outre, sa contre-attaque est puissante puisqu'elle ne cherche pas à défendre le discours systématisant la violence policière ni une quelconque stratégie non légaliste, mais déplace au contraire le thème du débat vers un sujet beaucoup plus chargé d'enjeux, puisqu'il s'agit de celui de l'AG elle-même : sa composition, son mode de fonctionnement, son but, son rôle, son positionnement dans l'espace des mouvements sociaux, sa légitimité, etc. Ce thème s'impose alors comme une boîte de Pandore, car le faire advenir, c'est faire ressurgir ce « permanent problème » de l'organisation pour le mouvement anarchiste/autonome : comment créer un collectif, un groupe uni, mais qui soit non coercitif pour les individus, supposés égaux, qui le composent. Et en effet, c'est ce que montre la suite de la discussion : l'AG, à partir de cette intervention de Leslie, ne cessera jusqu'à la fin de la rencontre d'être un objet de débat. Trop hétérogène pour y promouvoir la prise de décision par consensus, définie comme plateforme de revendications puis défendue comme lieu de coordination ou d'échange, l'AG fera problème, dès lors, pour de nombreux locuteurs tout au long de la soirée.

## L'AG mise à l'épreuve

### La coalition mise à mal

La mobilisation qui a suivi la mort de Rémi Fraisse constituait, comme on l'a dit plus haut, une coalition entre militants anarchistes (écologistes ou pas) et militants associatifs. Or « [m]aintenir la dimension collective d'une coalition exige un travail du consensus, c'est-à-dire un évitement des thèmes susceptibles de faire apparaître ou d'aviver des lignes de clivage existantes, ou, à cette même fin, le refus d'une analyse en profondeur des enjeux de la lutte » (Mathieu, 2012, p. 71). Il s'agissait par exemple ici de ne pas trop évoquer la question des revendications ou des stratégies politiques privilégiées par les deux principales unités contestataires réunies, afin que militants anarchistes et associatifs puissent s'accorder sur d'autres objets. Ce travail d'évitement, s'il peut être consciemment mené par les militants les plus expérimentés, n'en reste pas moins gouverné par des règles souvent tacites qui n'apparaissent que si elles sont transgressées. Et, « [d]e fait, le manquement aux règles tacites est fréquemment le fait de nouveaux entrants à qui fait encore défaut une expérience des relations entre unités contestataires » (*ibid.*, p. 47). Ainsi, en répondant à l'injonction formulée par Leslie de clarifier sa position, Noémie a repris avec ferveur la stratégie legaliste, ce que les militants associatifs avaient jusqu'à présent pris soin d'éviter. En effet, si militants anarchistes et associatifs partagent le postulat selon lequel la violence policière est structurelle, les premiers ne considèrent pas l'État « comme un interlocuteur » et mènent une lutte contre la *répression policière* davantage que contre l'*impunité policière*, comme le font les seconds, en investissant notamment le champ judiciaire<sup>11</sup>.

Ainsi, Noémie apparaît moins comme une adversaire politique cherchant à instaurer un rapport de force avec « les anarchistes » que comme une novice ne maîtrisant pas encore les principes de classement propres à l'espace des mouvements sociaux et de fait incapable d'évaluer de manière appropriée les mouvances et courants avec lesquels il est possible de s'allier et à quelles conditions (*ibid.*, p. 270)<sup>12</sup>. Il n'empêche que ce manquement aux règles nécessaires

11. Le fait que les associations présentes privilégiaient la stratégie judiciaire était un fait connu de tous (l'objectif de ces associations étant par exemple d'éviter qu'un non-lieu soit prononcé dans les cas des meurtres policiers) et non problématique, tant qu'il n'était pas abordé frontalement.
12. Cette hypothèse est renforcée par l'« *ethos* militant » (Renou, 2003) construit tout au long de la rencontre par Noémie, qui se montre impatiente et indignée dans ses interventions, manière d'être caractéristique des personnes qui commencent à militer (Mathieu, 2012, p. 252). J'ai fait par ailleurs écouter l'enregistrement de cette séquence à quatre militants issus de tendances variées afin de recueillir leurs interprétations, et tous ont formulé cette même hypothèse d'une locutrice novice. Enfin, et pour l'anecdote, Noémie reprendra lors des mobilisations suivantes le discours systématisant la violence policière et deviendra, à son tour, une figure du milieu



au maintien d'une coalition consensuelle, ce discours qu'elle produit, fait apparaître des lignes de clivage suffisamment importantes pour que la raison d'être de l'AG mérite, pour l'animatrice tacitement mandatée comme porte-parole du mouvement anarchiste, d'être questionnée.

## Leslie ou la voix de l'institution

On peut en effet dire qu'un « moment métapragmatique » (Boltanski, 2008, p. 20) surgit à ce moment. L'intérêt des personnes se détourne de la pratique, et du tenu pour acquis qui la caractérise, pour se concentrer sur les caractéristiques ou le fonctionnement de l'action en commun. Dans ces moments hautement réflexifs au cours desquels « les énergies se tournent vers la question de savoir ce que l'on fait et vers la façon dont il faut le faire pour que ce que l'on fait soit fait, en vérité » (*ibid.*, p. 24), c'est bien le sens social de l'expérience vécue qui se constitue en enjeu. Dans cet échange, c'est la qualité, la nature ou le positionnement politique de l'AG qui est mis à mal. Or, selon la sociologie pragmatique et critique proposée par Luc Boltanski, il revient justement à l'institution de confirmer et de fixer le sens de ce qui est. Cette opération de « qualification » (*ibid.*, p. 25) mise en œuvre par l'institution consiste à :

1) Fixer « le rapport entre une forme symbolique susceptible d'être associée, d'un côté, à un état de choses dans une situation type et, de l'autre, à un état de choses dans une situation occurrence » (*loc. cit.*). Là, l'institution rapporte l'expérience vécue (l'AG-token) à son modèle-type afin d'en mesurer la distance ou la proximité.

2) Associer « à la situation ou à l'objet dont il est question non seulement des prédicats, mais aussi des relations à d'autres objets, ce qui permet de les investir d'une valeur » (*loc. cit.*). Là, l'institution définit justement la qualité de l'objet (ici de l'AG) en la contextualisant d'une certaine manière.

3) Pointer « vers des conséquences dans la réalité, notamment au niveau de l'usage, de façon à ouvrir la possibilité d'une distinction entre un bon usage et un usage transgressif » (*loc. cit.*, souligné par l'auteur). Là, l'institution dévoile son caractère normatif en rappelant que menacer l'ordre établi produit des effets et génère des sanctions.

Et c'est bien, me semble-t-il, cette fonction sémantique que remplit Leslie. En effet, sa dernière intervention fixe le sens de l'AG en tant que situation-occurrence en la rapprochant de la situation-type de l'AG qui ne serait composée que d'anarchistes, et ce afin de souligner que cette valeur est sur le point d'être niée sous l'effet de certains positionnements indésirables. De cette manière, Leslie pointe effectivement les conséquences d'un tel manquement

---

anarchiste, ce qui laisse penser que ses manières d'être et de dire au cours de cette mobilisation de 2014 constituaient une étape de sa socialisation militante.

et « ouvre la possibilité d'une distinction entre un bon usage et un usage transgressif » : à partir du moment où un locuteur dit en AG que les violences policières sont le fait d'actes isolés qui devraient être punis par la loi, alors cette AG ne constitue plus une forme d'existence du mouvement anarchiste.

Une telle fonction sémantique ne peut cependant œuvrer sans produire des frontières et donc de la violence symbolique (*ibid.*, p. 27). Les dires de Noémie, reprenant le discours de l'individualisation des cas de violences policières et défendant une stratégie legaliste dans le cadre d'une AG organisée principalement par des militants anarchistes, agissent dès lors comme critique de l'institution, car elle met cette dernière en situation d'épreuve. Et la confirmation du sens de « ce qui est véritablement » opéré par Leslie en passe effectivement par la mise à l'écart de la locutrice marginale<sup>13</sup>.

\*

Le discours tenu par Noémie, qui menace la définition de l'AG en tant que mode d'existence du mouvement anarchiste, s'il est marginal dans ce cadre, est cependant dominant dans l'espace sociodiscursif plus large de la société française. En ce sens, l'ordre du discours anarchiste rétabli par Leslie construit l'AG comme « marché franc discursif », c'est-à-dire comme un espace discursif « régi par des lois de formation des prix qui lui sont propres » (Bourdieu, 1983, p. 103). De cette manière, les discours valorisés et dominants, circulant par exemple dans les champs médiatique et politique à propos de la police, sont dévalués au sein du marché franc discursif que constituent ces AG : là, ces discours deviennent minoritaires et stigmatisants pour celui qui les tient.

De ce fait, un des enjeux militants, pour le mouvement anarchiste, est bien de définir les AG qu'il organise comme un lieu de circulation, c'est-à-dire de diffusion/répétition/commentaire de certains contre-discours, reconnus comme anarchistes. Il devient en cela un espace du dicible au sein duquel s'actualisent certaines pratiques discursives. « Or si le discours des mouvements sociaux a une spécificité, c'est bien le fait qu'il propose, par son existence, une alternative au discours ordinaire, il conteste les principes du discours général, il transgresse, par la dissidence, la logique de la réalité sociale » (Orkibi, 2015). La part langagière de la socialisation militante n'en devient que plus évidente. C'est en effet également au cours de ces échanges que s'expérimentent les effets produits par des dires et des manières de dire, effets présupposant des rapports à la situation et générant des effets aussi bien dans la situation et ses rapports de place que dans l'espace plus global des mouvements sociaux en général, soit dans la définition de la lutte, des revendications et des coalitions :

13. L. Mathieu remarque d'ailleurs que « [d]e telles interactions où se manifeste une inégalité de compétences pour l'action collective font partie de ces situations menaçantes pour la face qu'évoque Goffman. L'aspirant militant qui montre à ses dépens qu'il ne maîtrise pas les schèmes d'action et de perception pertinents s'expose à faire mauvaise figure » (Mathieu, 2012, p. 252).

L'enjeu, on le voit, n'est pas secondaire dans une dynamique de mobilisation, puisqu'il porte directement, via la capacité à rassembler et à coordonner des agents dotés de types et de niveaux disparates de compétence contestataire, sur la construction et la consolidation de sa dimension collective. (Mathieu, 2012, p. 252)

## Références

- BASCHET Jérôme, 2014, *Adieux au capitalisme : autonomie, société du bien vivre et multiplicité des mondes*, Paris, La Découverte.
- BOLTANSKI Luc, 2008, « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 8, p. 17-43.
- BOURDIEU Pierre, 1983, « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46, p. 98-105.
- CLASTRES Pierre, 1974, *La société contre l'État : recherches d'anthropologie politique*, Paris, Minuit.
- DUPUIS-DÉRI Francis, 2016, *La peur du peuple : agoraphobie et agoraphilie politiques*, Montréal, Lux.
- FILLIEULE Olivier, 2008, « Travail militant, action collective et rapports de genre », *Travaux de Science Politique*, n° 36, p. 1-61, <https://www.unil.ch/iep/files/live/sites/iep/files/publications/TSP/36Fillieule.pdf> (consulté le 13 novembre 2019).
- GERBER Vincent, 2017, « Les idéaux de Bookchin fleurissent au Rojava », *EcoRev' : revue critique d'écologie politique*, n° 44, p. 80-90.
- GORDON Uri, 2008, *Anarchy Alive! Anti-Authoritarian Politics from Practice to Theory*, Londres, Pluto Press.
- GRAEBER David, 2014, *La démocratie aux marges*, P. Chanial trad., Lormont, Le Bord de l'eau.
- GUESPIN Louis, 1985, « Nous, la langue et l'interaction », *Mots*, n° 10, p. 45-62.
- GUIMIER Claude, 2000, « Non-congruence et congruence : alors que vs tandis que », *Syntaxe et sémantique*, n° 1, p. 79-112.
- HIM-AQUILLI Manon, 2020, « Articuler rapports de force sociaux et rapports de place en interaction grâce à l'indexicalité. Le cas d'une mise en accusation tacite en assemblée générale anarchiste/autonome », *Langage et société*, n° 171.
- 2018a, *Prendre la parole sans prendre le pouvoir. Réflexivité, discours et interaction dans les assemblées générales anarchistes et/ou autonomes*, thèse de doctorat sous la direction de P. von Münchow et C. Canut, Paris, Université Paris-Descartes.
  - 2018b, « Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole : le rituel des "tours de parole" dans des assemblées générales anarchistes/autonomes », *Semen*, n° 43, p. 113-131.
- IBÁÑEZ Thomás, 2017, *Nouveaux fragments épars pour un anarchisme sans dogmes*, Paris, Rue des cascades.
- LE MAZIER Julie, 2015, « Pas de mouvement sans AG » : les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l'étude des répertoires contestataires, thèse de doctorat sous la direction de I. Sommier, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- JACQUIN Jérôme, 2017, « La deixis en français dans une perspective multimodale », *Langue française*, n°193, p. 5-20.
- 2011, « Localiser, décrire et faire voir le fait argumentatif : le modèle dialogal de l'argumentation au défi d'un corpus complexe », *A contrario*, n°16, p. 88-109.
- MACÉ Marielle, 2017a, « NOUS », *Critique*, n° 841-842, p. 467-468.
- 2017b, « «Nouons-nous». Autour d'un pronom politique », *Critique*, n° 841-842, p. 469-483.
- MAITRON Jean, 1992 [1975], *Le mouvement anarchiste en France*, 2 tomes, Paris, Gallimard.
- MATHIEU Lilian, 2012, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombes-en-Bauges, Les Éditions du Croquant.
- MELLET Caroline, SITRI Frédérique, 2010, « Nom de genre et institutionnalisation d'une pratique discursive : le cas de l'interpellation parlementaire et du signalement d'enfant en danger », dans F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand *et al.* éd., *2<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française (CMLF)*, Les Ulis, EDP Sciences, [https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010\\_000175.pdf](https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000175.pdf) (consulté le 13 novembre 2019).
- ORKIBI Eithan, 2015, « Le(s) discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche », *Argumentation et analyse du discours*, n°14, <https://journals.openedition.org/aad/2002> (consulté le 13 novembre 2019).
- PLANTIN Christian, 1996, « Le trilogue argumentatif : présentation de modèle, analyse de cas », *Langue française*, n°112, p. 9-30.
- PRUVOST Geneviève, 2017, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, n°117, p. 35-62.
- RENNES Juliette, 2011, « Les formes de la contestation. Sociologie des mobilisations et théories de l'argumentation », *A contrario*, n°16, p. 151-173.
- RENOU Gildas, 2003, « L'institution à l'état vif : sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, n°63, p. 53-77.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RIGOUSTE Mathieu, 2012, *La domination policière : une violence industrielle*, Paris, La Fabrique Éditions.

## **Résumé / Abstract / Compendio**

### **« Alors que nous on s'acharne à dire que c'est un système » : enjeux militants de la construction d'un locuteur collectif en AG anarchiste**

En faisant dialoguer la sociologie des mobilisations et les théories de l'argumentation, l'article analyse les enjeux militants attachés à la construction d'un *locuteur collectif*, c'est-à-dire d'un « nous » qui se livre à des activités de production de discours, lors d'une assemblée générale organisée par des militants anarchistes. Il montre alors les effets de ces « nous » sur la situation de parole de l'AG et sur les rapports de place entre les locuteurs de l'échange.

*Mots-clés* : assemblée générale, anarchisme, locuteur collectif, nous, mise à l'épreuve

### **“While we keep on saying that it’s a system”: creating a collective speaker in an anarchist meeting**

Starting with the difficulty of combining non-coercive individualism and egalitarianism, this article studies two uses of the French collective speaker *nous* (“we”) during an anarchist meeting. Analysing a brief conversation between three speakers as to how to talk about the police, it shows how this collective speaker created division and symbolic violence among participants who paradoxically called themselves “anti-authoritarian”.

*Keywords:* political meeting, anarchism, collective speaker, we, testing

### **«Cuándo nos encarnizamos en decir que es un sistema»: los retos militantes de la construcción de un locutor colectivo en una AG anarquista**

Haciendo dialogar la sociología de las movilizaciones y las teorías de la argumentación, este artículo recalca primero la dificultad que encuentra el movimiento anarquista en su intento de articular un *locutor colectivo*. Es decir un «nosotros» que se consagre a actividades de producción de discursos, durante una asamblea general organizada por militantes anarquistas. El artículo muestra los efectos de ese «nosotros» sobre la situación de palabra de la AG y sobre las relaciones espaciales entre los locutores del intercambio.

*Palabras claves:* asamblea general, anarquismo, *nous*, locutor colectivo, *mise à l'épreuve*